



Litige avec un installateur énergie renouvelable

Par **djcpapy**, le **02/02/2009** à **14:20**

Bonjour, et meilleurs voeux .

Qu'elle procédure faut-il suivre pour obliger ce fournisseur qui ne veut rien entendre ni même fixer un rendez-vous pour solutionner a l'amiable et au moindre cout le problème suivant et qui contacter.:

installation non conforme au devis et a la facturation - ballon tampon avec eau chaude incorporée prévu 200 litres d'eau chaude a été installé un ballon avec 140 litres d'eau chaude donc insuffisante et d'autre malfaçons .

entre autre le raccordement des réseaux sur le ballon semble incompatible avec un rendement maximum du chauffage, en chauffe maximum on a au radiateur que 48 à 50° ON GARDE TRES FACILEMENT LA MAIN DESSUS.

Avec mes remerciements.